

Septembre 2024

MOT DU MAIRE- M. Benoît Pilotto

Bonjour à toutes et tous,



Le mois de septembre est le mois du champignon dans le Kamouraska. Le 29 septembre se déroulera l'inauguration du « Sentier Mycologique » réalisée grâce à une subvention de la MRC et du programme FRR-Mycologie (Fonds Région Ruralité volet mycologie). Des sculptures en bois réalisées par M. Jean-Louis Vanier, tout le long du tracé sont installées ou le seront prochainement. L'équipe des employés municipaux a mis la main à la pâte afin que tout soit bien préparé. La programmation de cet événement est publiée sur le site Facebook de la municipalité. Vous verrez dans les médias locaux et électroniques les publicités concernant les différentes activités qui se dérouleront également dans le comté du Kamouraska.

Nous avons reçu en août la confirmation que nous aurons un montant de 614 093\$ pour la réalisation de travaux d'infrastructures municipales dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028. L'utilisation de cette somme reste à la discrétion du conseil municipal. Le gouvernement ne rembourse que 20% par année.

Nous rencontrons actuellement quelques difficultés avec la bio-fosse. Il semble y avoir un tuyau obstrué. L'équipe d'Aquatech, firme s'occupant des opérations et de l'entretien des équipements de notre système de traitement des eaux usées, règle le problème actuellement. Ici je ne parle pas du réseau d'égout qui lui est en ordre.

La firme Bruser, qui doit nous proposer une ou deux solutions pour le traitement des eaux usées, attend après la confirmation du ministère de l'Environnement sur les données et calculs faits. Une fois que les gens de ce ministère auront donné leur accord, nous pourrons avancer dans le projet. Ce projet est possible grâce au Programme PRIMEAU. Comme c'est subventionné à 90%, les gens du ministère prennent le temps de s'assurer qu'ils ne délieront pas les cordons de la bourse inutilement.

La saga piscine du Cégep de La Pocatière bat son plein. L'ensemble des maires du Kamouraska ainsi que le préfet de la MRC suivent cela de près. Un comité de citoyens et citoyennes est en action pour faire pression sur nos députés. Il ne faut pas lâcher, une piscine est essentielle dans notre milieu.

Le projet de regroupement se continue avec les quatre municipalités restantes. Comme il a fallu refaire les calculs à 4 au lieu de 7 et que l'on attend encore les chiffres du MAMH, la rencontre d'information prévue en septembre sera repoussée en octobre. À cette rencontre, il n'y aura pas seulement des tableaux de chiffres, mais également une description de ce qu'aura l'air la prochaine ville. Les directions administratives des 4 municipalités et l'ensemble des conseils municipaux (je ne dis pas que c'est unanime à 100%) sont de plus en plus convaincus que ce projet est une nécessité pour le développement et l'épanouissement de notre région.

N'oubliez pas que c'est un <u>projet</u> et que rien n'est encore décidé dans chacune des municipalités. L'article de M. José Soucy le mentionne bien dans le journal « Le Placoteux » du 19 août dernier. Je rectifie que le nombre de conseillers (6, 3, 1, 2) de la future ville, rapporté dans cet article, n'est qu'une proposition. Dans mes documents de travail avec les autres maires et le ministère des Affaires municipales, c'est bien écrit en grosse lettre « <u>À Valider</u> ». Donc inutile de partir en peur. Je ne suis pas d'accord avec le "6 élus de La Pocatière".

Je suis également sceptique sur les propos d'un des deux citoyens interviewés. Selon ce monsieur, le maire de la nouvelle ville viendrait toujours de La Pocatière. Cela veut dire que dans les trois autres municipalités, il n'y a aucune personne capable de remplir les fonctions de maire. Assez insultant comme propos pour les gens de Saint-Onésime, de Sainte-Anne et de Saint-Roch. En passant, le maire actuel de St-Roch des Aulnaies, M. Simard, a déjà été député provincial. Quant à un référendum, rien n'a encore été décidé et sachez que je ne suis pas contre non plus. Il faut bien mentionner que le coût de cette consultation publique est le même qu'une élection et que ce gros montant n'a pas été mis au budget. Il se retrouvera donc sur chacun des comptes de taxes de 2025.

Dans la vie, plein d'événements nous arrivent et parfois au moment où l'on s'y attend le moins. Cela est mon cas depuis le 20 août dernier. Je ne crois pas que je pourrai présider la séance du 9 septembre prochain. Merci de votre compréhension.

Je le mentionne chaque année, c'est en septembre que commence la saison de chasse aux petits et gros gibiers. Il y aura du monde en forêt et pas seulement pour chasser. Des gens s'y promènent et d'autres y travaillent. Alors, s'il vous plaît, soyez prudents et visibles surtout.

Bon mois de septembre.

RUBRIQUES

- Mot du maire;
- Résumé du dernier conseil ;
- Bibliothèque Le Colibri ;
- InfoEnvrionnement;
- Centre-Femme La Passerelle
- Prévention zones scolaires :
- Club du Renouveau Âge d'Or ;
- Echo de notre communauté Chrétienne ;
- Coup de cœur lecture de Lisette :
- La Fabrique de Saint-Onésime ;
- Rappels importants aux citoyens
- Journée festive Mycologique;

CALENDRIER

Calendrier de collecte







9-23

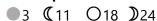
10-24

4-18

Prochaine séance du conseil

Lundi, 9 septembre 2024

Les phases lunaires



Date de tombée du journal 20 septembre 2024

Acheminez vos demandes à :

MUNICIPALITE@STONESIME.COM



12, rue de l'Église Tél. : 418-856-3018 municipalite@stonesime.com

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi et mercredi

8 h 30 à 16 h 30

Mardi FERMÉ

Jeudi

8 h 30 à 18 h 00

Vendredi

FERMÉ

RÉSUMÉ DU DERNIER CONSEIL

Compte-rendu de la séance ordinaire du 12 août 2024, Tenue au 41, chemin du Village.

Il a été adopté par le conseil :

D'approuver les comptes payés de juillet 2024, pour un montant de 76 736.19 \$;

D'approuver les comptes à payer en août 2024, pour un montant de 43 415.36 \$:

De renouveler l'adhésion annuelle pour Croix-Rouge pour 225\$, l'association touristique régionale du Bas-St-Laurent pour 312\$ + taxes et tourisme Kamouraska pour 500\$;

De retenir les demandes de dons et commandites de l'OPP de l'école l'Étoile-filante de St-Onésime-500\$, du club du Renouveau Âge d'or St-Onésime-500\$, du Jardin Or Vert-500\$; Remboursement de camp de jour pour Damien et Vallier pour 234\$ et pour Alexis pour 176\$;

D'autoriser un transfert d'affectation d'un surplus accumulé affecté ;

D'adopter le règlement 2024-42 décrétant des dépenses en immobilisation de 416 418\$ et un emprunt de 156 000\$ pour différents travaux d'infrastructures municipales ;

D'autoriser le paiement a les Aménagements Lamontagne Inc. de 5 025.56\$ taxes comprises ;

D'accepter les offres de services en génie civil au montant de 76 567.4 tx net dans le cadre du Programme d'Aide la Voirie Local (PAVL) du Ministère des Transports et de la Mobilité Durable ;

Que le Conseil demande un soutien au Gouvernement provincial pour l'amélioration du réseau cellulaire sur le territoire de la MRC de Kamouraska;

Que la municipalité acquière par donation le lot 6 513 019;

Que le lot 6 513 019 soit converti en chemin public et le municipaliser sous le nom de rue des Bolets ;

De demander d'officialiser la rue des Bolets à la commission de Toponymie ;

De demander à Desjardins le maintien des services aux comptoirs et des guichets automatiques en région ;

De demander l'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'aliénation et le lotissement du lot 5 525 779

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 9 septembre 2024 à 19 h, au 41, chemin du Village (salle *Les Générations*).

BIBLIOTHÈQUE LE COLIBRI



Jocelyne Bernier Responsable de la bibliothèque

Vous pouvez communiquer avec madame Bernier au 418-856-3018, poste 226 ou par courriel au biblio.onesime@crsbp.net.

Horaire

Lundi: 8h30-16h30 Mercredi: 8h30-16h30 Jeudi: 8h30-18h00



Gagnant Club de lecture d'été TD <u>Méa Lavoie</u>

Félicitation !!!





Toute une sélection de livre

Pour vous préparer à la journée festive du sentier Mycologique du 29 septembre !!!





Notre municipalité est maintenant Municipalité amie des enfants (MAE)!

Unique en Amérique du Nord, la reconnaissance MAE démontre notre engagement envers le respect des droits de l'enfant, mais aussi le respect de leurs besoins et intérêts dans l'ensemble de nos décisions.

Parce que les enfants sont au cœur de nos priorités!



Idée de gestes simples pour protéger notre planète

Habitudes:

- Éteindre la lumière en quittant une pièce
- Éteindre son ordinateur et son écran à la fin de la journée, et débrancher tous les appareils électriques qui consomment de l'électricité en mode veille
- Faire des lessives à basses température
- Optimiser les brassées de lavage
- Utiliser Une corde à linge ou un séchoir intérieur pour le séchage
- Dégivrer souvent sont réfrigérateur et congélateur
- Pellicules alimentaires (au lieu des pellicules plastiques) et sacs de conservation alimentaires Réutilisables
- Réparer plutôt que remplacer
- S'informer sur la façon correcte de faire ramasser ses encombrants par la ville ; sinon, aller les porter à l'écocentre
- Donner les objets dont on ne se sert plus (livres, CD, vêtements, etc.) plutôt que de les jeter pour leur donner une seconde vie
- Louer des outils plutôt que d'acheter du neuf, ou les emprunter à parents, amis ou voisins
- Faire attention à ses affaires pour s'en servir longtemps
- Ramasser ses déchets de pique-nique



▶ Propriétaires riverains, avant de construire, couper, creuser, remblayer, niveler, fertiliser, informez-vous! ¼

Aménager un terrain peut avoir des impacts négatifs sur l'eau, la faune et la flore. Plusieurs règlements s'appliquent aussi.

X Voici un exemple de mauvais aménagement. 11

La Rive

- •La végétation riveraine a été remplacée par de la pelouse et des enrochements, les habitats fauniques sont disparus et la rive est exposée à l'érosion.
- Le couvert végétal, réduit au gazon, ne permet plus de ralentir les eaux de ruissellement; sédiments fins et fertilisants s'accumulent dans le lac.
- Privé de ses arbres, le paysage naturel cède la place aux façades des résidences et aux aménagements artificiels.
- Un aménagement de type urbain est coûteux et nécessite beaucoup d'entretien ; il reste moins de temps pour la détente et les loisirs.

Le Littoral

- **9** Les aménagements ont dégradé le littoral, la diversité biologique diminue au profit de quelques espèces de plantes aquatiques qui envahissent le lac.
- Les plantes aquatiques surabondantes meurent et s'accumulent au fond ; le fond naturel disparaît sous une couche de matière organique (vase).
- La prolifération des plantes aquatiques réduit la quantité d'oxygène ; les espèces sensibles disparaissent au profit d'espèces plus tolérantes.
- ① Un quai fermé empêche la circulation de l'eau et de la faune, favorise les dépôts de sédiments et la prolifération des algues et des plantes aquatiques.
- Un littoral dégradé entraîne un vieillissement prématuré du lac.
- **10** La qualité de l'eau et du fond se détériore et limite les usages récréatifs comme la baignade et la pêche sportive.

Avant d'effectuer des travaux à proximité d'un cours d'eau ou d'un milieu humide, informez-vous, contactez votre municipalité et ensuite, débutez.



Propriétaires riverains, avant de construire, couper, creuser, remblayer, niveler, fertiliser, informez-vous!



Aménager un terrain peut avoir des impacts négatifs sur l'eau, la faune et la flore. Plusieurs règlements s'appliquent aussi.

Avant d'effectuer des travaux à proximité d'un cours d'eau ou d'un milieu humide, informezvous, contactez votre municipalité et ensuite,

Voici un exemple de bon aménagement (voir image) ↓↓

La Rive

- 1. La végétation riveraine est conservée, elle constitue des habitats fauniques importants et protège la rive contre l'érosion.
- 2. Plus de 50 % du couvert végétal est préservé ce qui ralentit la vitesse d'écoulement de l'eau vers le lac et maintient une climatisation naturelle de la propriété.
- 3. Un élagage modéré des arbres ouvre une fenêtre discrète qui donne une vue sur le lac et le paysage.
- 4. Un terrain naturel nécessite peu d'entretien et laisse plus de temps pour la détente... naturellement !

Le Littoral

- 5. Le littoral, la pouponnière du lac, est un habitat naturel productif avec une flore et une faune diversifiée.
- 6. Le fond de l'eau est un ensemble d'agrégats propices à la frai de certaines espèces de poissons.
- 7. Les herbiers aquatiques, formés d'une variété d'espèces, constituent un refuge, un garde-manger et un lieu de reproduction pour les poissons.
- 8. Un quai sur pilotis permet la libre circulation de l'eau et de la faune aquatique.
- 9. Un littoral en santé est celui qui conserve ses caractéristiques naturelles.
- 10. Une eau saine et de bonne qualité permet des usages récréatifs comme la baignade.









Journée festive

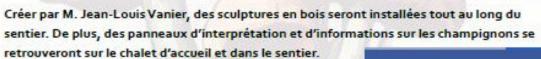
Dimanche 29 septembre 2024

Aux sentiers d'Ixworth de 11h à 14h30

Dévoilement du sentier Mycologique ; randonnée ludique de découverte et observation dans notre sentier

Dégustation de bouchées aux champignons sauvages

Kiosque l'Académycète sur place; produits mycologiques



Pour les jeunes : -Journal cherche et trouve les champignons

- -Table jeux et dessins pour les enfants
- -Décoration de champignons en bois pour

ajouter au sentier !!!

-Livre en fête et livre de la bibliothèque

Clôture de la journée 15h à 17h







CHAMPS D'ARTISTES

Canada

Du plaisir pour tous!





















Centre-Femmes

LA PASSERELLE DU KAMOURASKA 418-492-1449

5 septembre 13h00 -Les comestibles en forêt

4 et 18 septembre 13h30 - Atelier art libre

ACTIVITÉS DE SEPTEMBRE

19 septembre 9h30 -

Toast-café : APHK (associations des personnes handicapées du Kamouraska)

27 septembre 13h30 - Atelier sur le harcèlement de rue

27 septembre 18h00 -Activité interculturelle : Le Labyrinthe

... et bien plus

www.lapasserelledukamouraska.org

OLI ILWIDKE

VOIR LA PROGRAMMATION COMPLÈTE

ATELIER TEXTILE

Participez à notre oeuvre collective ou faites votre projet. Nous avons du tricot, du macramé, de la broderie et de la couture.

LES VENDREDIS

13 H 30

Les 6-13-20-27 septembre Les 11-18-25 octobre Les 1-8-15-22-29 novembre Les 6-13-20 décembre



ACTION COLLECTIVE

Le 17 octobre -

Journée pour l'élimination de la pauvreté

Le 18 octobre - Nuit des sans-abris

*Parc Intergénérationnel de La Pocatière

Le 25 novembre au 6 décembre -

12 jours d'actions contre les violences faites aux femmes

ACTIVITÉ SPÉCIALE

ATELIER DISCUSSION

Discussion sur le harcèlement de rue, animé par le Centre d'éducation et d'Action des femmes de Montréal

Vendredi 27 septembre 13h30

CONFÉRENCE

Démystifier les troubles neurocognitifs avec la Société Alzheimer du Bas-St-Laurent

Jeudi 14 novembre 13h00

ACTIVITÉ INTERCULTURELLE

LES VENDREDIS

18 H 00

Le 27 septembre - Labyrinthe
*Labyrinthe de la Pocatière, 1210 route 132

Le 25 octobre - Party d'halloween Le 22 novembre - Échange de vêtements d'hiver

Le 13 décembre - Le temps des fêtes

JOURNÉE BÉNÉFICE

VENDREDI 4 OCTOBRE

Lors de notre journée porte ouverte, nous ferons un souper poulet BBQ à emporter à la maison ou manger sur place. Il s'agira du moment idéal pour aider le Centre-Femmes à financer ses activités.

PARTY DE NOËL

JEUDI 12 DÉCEMBRE

*Notez qu'il est important de s'inscrire, car un minimum d'inscriptions est requis pour les activités.

*Les activités ont lieu au Centre-Femmes La Passerelle, sauf indication contraire.

*\$ Signifie que l'activité est payante

* Pour devenir membre 5\$ / par année -Contactez-nous



PROGRAMMATION AUTOMNE 2024

Prendre soin de soi. S'entraider. Agir ensemble. S'outiller



HEURES D'OUVERTURE

Lundi - 13h00 à 16h30 Mardi - 13h00 à 16h30 Mercredi - 8h30 à 16h30 Jeudi - 8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30 Vendredi - 8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30

www.lapasserelledukamouraska.org 542 Boulevard Hébert, Saint-Pascal, G0L 3Y0 418-492-1449

APRÈS-MIDI LUDIQUE

LES LUNDIS JEUX DE SOCIÉTÉ

13 H 30

Les 9-16-23-30 septembre Les 7-21-28 octobre Les 4-11-18-25 novembre Les 2-9-16 décembre



En collaboration avec Cynthia Houde. Informez vous des prix

LES MERCREDIS

10 H 30

Les 16-23-30 octobre Les 6-13-20-27 novembre Le 4 décembre

DINER-CAUSERIE

Apportez votre lunch

LES MERCREDIS

12 H 00

Centre-Femmes

Les 4-11-18-25 septembre Les 2-9-16-23-30 octobre Les 6-13-20-27 novembre Les 4-11-18 décembre



ATELIER TRANSFORMATION

LES MERCREDIS

13 H 30

Les 11-25 septembre - Jardinage Le 9 octobre - Conservation de légumes

Le 23 octobre - Séchage et déshydration

Le 6 novembre - Les épluchures Le 20 novembre - Jus énergétiques Le 4 décembre - Bruine d'ambiance



ATELIER LIBRE ART

Participez à notre oeuvre collective ou faites vos propres créations à travers différents médiums avec une personne ressource pour vous guider.

LES JEUDIS



13 H 30

Les 4 et 18 septembre Les 2-16-30 octobre Les 13 et 27 novembre



TOAST-CAFÉ

LES JEUDIS

9 H 30

Le 19 septembre - APHK -L'association des personnes handicapées du Kamouraska Le 24 octobre - La sucession avec la notaire de chez Équijustice Le 21 novembre - FADOQ

ATELIER DÉCOUVERTE

LES JEUDIS

13 H 30

Le 5 septembre - Les comestibles en forêt avec Biopterre

Le 10 octobre - Le Shiatsu avec Fay Le 7 novembre - Atelier écriture biographique avec Courte Pointe Le 5 décembre - Atelier fabrication de

chandelles

ANTIDOTE 1

Série de rencontre de groupe qui vise à acquérir une plus grande autonomie dans tous les secteurs de votre vie.

LES JEUDIS SOIRS

18 H 30

Le 19 septembre Les 3-17-31 octobre Les 14 et 28 novembre Le 5 décembre

SEPTEMBRE 2024

Inscription

LA PASSERELLE DU KAMOURASKA		SEF	TEMBRE 2	024		92-1449
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	FERMÉ FÉRIÉ 2	3	12H00 Diner-causerie 13H30 Atelier libre art	13H00 Atelier découverte : Les comestibles en forêt	13H30 Textile	7
8	13H30 Jeux de société 9	10	12H00 Diner-causerie 13H30 Tranformations: Jardinage 11	12	13H30 Textile	14
15	13H30 Jeux de société 16	17	12H00 Diner-causerie 13H30 Atelier libre art	9H30 Toast café : APHK 18H30 Antidote 1	13H30 Textile	21
22	13H30 Jeux de société 23	24	12H00 Diner-causerie 13H30 Tranformations: Jardinage 25	26	13H30 Atelier discussion sur le harcèlement de rue 18H00 Activité interculturelle	28
29	13H30 Jeux de société		nde Activité mixte Activité payante	PRÉVENTION DU S 16 SEPTEMBRE - J SEXUELLES FAITE:	OURNÉE D'ACTION CONTR S AUX FEMMES OURNÉE NATIONALE DE LA	RE LES VIOLENCES



0	\sim T	-			_	-	0	-	A
	CT	()	н	ĸ	-	,	()	1	4
	\sim 1	$\mathbf{\mathcal{\mathcal{\mathcal{\mathcal{\mathcal{\mathcal{\mathcal{\mathcal{\mathcal{\mathcal{\mathcal{\mathcal{\mathcal{\mathcal{\mathcal{\mathcal{\mathcal{\mathcal$	\mathbf{L}		_	_	v		_

DU KAMOURASKA	DU KAMOURASKA 410-492-1449					110 132 1113
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
DES CENTRES DE FEMA 2 OCTOBRE - JOURNÉE DE LA NON-VIOLENCE		1	12H00 Diner-causerie 13H30 Atelier libre art	18H30 Antidote 1 3	JOURNÉE BÉNÉFICE	5
6	13H30 Jeux de société	8	12H00 Diner-causerie 13H30 Transformations: Conservation de légumes	13H30 Atelier découverte : Le shiatsu 10	13H30 Textile	12
13	FERMÉ FÉRIÉ 14	15	10H30 \$ Yoga avec Cynthia 12H00 Diner-causerie 13H30 Atelier libre art 16	JOURNÉE POUR L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ 18H30 Antidote 1 17	13H30 Textile NUIT DES SANS-ABRIS	19
20	13H30 Jeux de société 21	22	10H30 \$ Yoga avec Cynthia 12H00 Diner-causerie 13H30 Transformations: Séchage et 23 déshydratation	9H30 Toast-café - Succession	13H30 Textile 18H00 🍑 Activité interculturelle 25	26
27	13H30 Jeux de société 28	29	10H30 \$ Yoga avec Cynthia 12H00 Diner-causerie 13H30 Atelier libre art 30	18H30 Antidote 1 31	Légende 檱 Activit \$ Activit	é mixte é payante

Centre-Femmes La Passerelle DU KAMOURASKA		NOVEMBRE 2024			Inscription 418-492-1449		
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
25 NOVEMBRE AU FAITES AUX FEMM	MBRE - SEMAINE DES PRO 6 DÉCEMBRE - 12 JOURS (ES DURNÉE NATIONALE DES I	CONTRE LES VIOLENCES	•	ivité mixte ivité payante	13H30 Textile	2	
3	13H30 Jeux de société 4	5	10H30 \$ Yoga avec Cynthia 12H00 Diner-causerie 13H30 Transformations Les épluchures 6	13H30 Atelier découverte : Écriture biographique	13H30 Textile	9	
10	13H30 Jeux de société 11	FERMÉ	10H30 \$ Yoga avec Cynthia 12H00 Diner-causerie 13H30 Atelier libre art 13	Conférence sur les troubles neurocognitifs 18H30 Antidote 1 14	13H30 Textile 15	16	
17	13H30 Jeux de société 18	FERMÉ	10H30 \$ Yoga avec Cynthia 13H30 20 Transformations: Jus énergétiques	9H30 Toast-café - FADOQ	13H30 Textile 18H00 🍹 Activité interculturelle22	23	
24/31	DÉBUT DES 12 JOURS 13H30 Jeux de société 25	26	Yoga avec Cynthia 12H00 Diner-causerie 13H30 Atelier libre art 27	18H30 Antidote 1 28	13H30 Textile	30	

Centre-Femmes LA PASSERELLE DU KAMOURASKA		DÉCEMBRE 2024			Inscription 418-492-1449	
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	13H30 Jeux de société	3	Yoga avec Cynthia 12H00 Diner-causerie 13H30 Transformation :4 Bruine d'ambiance	13H30 Atelier découverte : Faire ses chandelles 18H30 Antidote 1 5	13H30 Textile	7
8	13H30 Jeux de société 9	10	12H00 Diner-causerie	PARTY DE NOËL	13H30 Textile 18H00 Activité interculturelle13	14
15	13H30 Jeux de société 16	17	12H00 Diner-causerie	19	13H30 Textile	21
22	23	FERMÉ 24	CONGÉS D 25	ES FÊTES 26	27	28
29	FER 30	МЕ́ 31	Légende	25 NOVEN D'ACTION	MBRE - JOURNÉE DES I MBRE AU 6 DÉCEMBRE I CONTRE LES VIOLENG MES	- 12 JOURS



PREVENTION AUX ABORDS DES ZONES SCOLAIRES

Le long congé estival a permis à plusieurs d'entre vous de décrocher et de refaire le plein d'énergie. Malgré tout, il ne faut pas oublier que des milliers d'élèves et d'écoliers reprendront le chemin des classes dans les prochains jours. La Sûreté du Québec rappelle à tous les usagers de la route d'être particulièrement prudents et vigilants aux abords des zones scolaires.

Afin d'assurer la sécurité des nombreux enfants qui se déplaceront à pied ou en autobus, les patrouilleurs s'assureront que la signalisation en vigueur soit respectée. Ils seront attentifs notamment au respect des limites de vitesse ainsi qu'aux arrêts obligatoires lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction.

En présence d'un autobus scolaire, les usagers de la route doivent surveiller les signaux lumineux et se préparer à arrêter, car les écoliers montent ou descendent de l'autobus et il s'agit d'un moment où ils sont les plus vulnérables.

Il est à noter que les sanctions sont sévères pour les conducteurs qui contreviennent à la réglementation en vigueur dans les zones scolaires. À titre d'exemple, un conducteur qui dépasse ou croise un autobus scolaire dont les feux rouges intermittents clignotent, commet une infraction entraînant l'accumulation de neuf points d'inaptitude et une amende de 200 \$ plus les frais et la contribution. Également, un conducteur qui circule à 60 km/h dans une zone de 30 km/h, commet une infraction entraînant l'accumulation de deux points d'inaptitude et une amende de 210 \$ plus les frais et la contribution. Cette nouvelle disposition en vigueur depuis le 1er août 2019 fait en sorte que les amendes sont doublées pour les infractions de vitesse en zone scolaire, tout comme en zone de construction.

Rappelons également la présence des brigadiers scolaires aux abords des zones scolaires. Leur présence est essentielle pour assurer la sécurité des enfants. Les automobilistes ont l'obligation de respecter les consignes des brigadiers. Le non-respect des consignes d'un brigadier est punissable en vertu du Code de la sécurité routière.

Les agents communautaires et patrouilleurs de la Sûreté seront présents dans les écoles afin de transmettre les différentes consignes de sécurité aux écoliers. Ces derniers seront sensibilisés à rester prudent et visible lors de déplacements dans les zones scolaires.

La Sûreté du Québec vous souhaite une bonne rentrée!

CLUB DU RENOUVEAU ÂGE D'OR

Le Club 50 + de Saint-Onésime

Prochain dîner : le mardi 24 septembre

Cartes de membre

Il est maintenant temps de renouveler les cartes de membre pour 2025. Je rêve parfois que de nombreuses nouvelles personnes prendront leur carte, à 25\$, pour nous encourager et participer, si elles en ont le goût. Notre but principal est de briser l'isolement des personnes âgées, surtout celles qui n'ont pas de famille proche et qui ont peu d'amis. En prenant la carte maintenant, elle sera valide pour 2024 et 2025.

Pétanque :

Nous donnons rendez-vous au terrain de pétanque le samedi 14 septembre, à 9 h 30, aux personnes de 7 à 97 ans. Pas besoin de savoir jouer et d'avoir des boules. Il s'agit de donner la chance à tous de partager cette belle activité, en ayant du plaisir et en faisant de nouvelles connaissances. Le 3 août, une équipe de Saint-Onésime a représenté notre Club 50+, au tournoi de Bonjour la visite, à Saint-Pascal, soit: Luce Leblanc, Yvan Bouchard et André Hudon. Le Club aura également une équipe lors des jeux de Carrefour 50+, à Rivière-du-Loup, le 7 septembre.

JARDIN L'OR VERT

Ne soyez pas gênés de venir visiter le Jardin, d'enlever les mauvaises herbes, si ça vous tente et de récolter. À date, la récolte de fraises, de petites cerises, de fèves, de tomates et de fines herbes a été bonne. Ça annonce bien pour les tomates, les carottes, les courges, les concombres et les citrouilles.

BONNE FIN D'ÉTÉ aux aînés et aux gens de tous âges!!

André Hudon, président

Écho de notre communauté chrétienne

Nous ont quittés :

* Léonette Bouchard : 22 novembre 2023 à l'âge de 72 ans 4 mois

* Alain Bouchard: 21 avril 2024 à l'âge de 71 ans 10 mois

* Yvon Lizotte : 31 janvier 2024 à l'âge de78 ans

* Normand Beaulieu : 8 mars 2024 à l'âge de 91 ans 8 mois

* Denis Lizotte : 20 juin 2024 à l'âge de 74 ans 5 mois (époux de dame Aline Soucy)

* Gaétan Beaulieu : 29 juin2024 à l'âge de 64 ans (conjoint de Sylvie Hudon)

* Gilles Pelletier : 05 juillet 2024 à l'âge de 85 ans 4 mois (époux de dame Claudette Pelletier)

Aux familles endeuillées, nous offrons nos plus sincères condoléances.

CÉLÉBRATIONS DOMINICALES À L'ÉGLISE DE SAINT-ONÉSIME



MOIS DE SEPTEMBRE 2024

DATE	SERVICE	HEURE	
Dimanche 1er septembre 2024	Célébration de la Parole	9 h	
Dimanche 8 septembre 2024	Messe	9 h	
Dimanche 15 septembre 2024	Célébration de la Parole	9 h	
Dimanche 22 septembre 2024	Messe	9 h	
Dimanche 29 septembre 2024	Célébration de la Parole	9 h	

Bienvenue à tous !

Jean Bernier, Président du Conseil de fabrique

♥ COUP DE CŒUR LECTURE ♥ DE LISETTE

Titre: La maison du GUET Auteur: Mary Higgins Clark Éditions: Albin Michel S.A.

Voulant échapper au terrible secret de son passé, Nancy a changé de nom, d'apparence et de couleur de cheveux, avant de quitter la côte ouest et de venir s'installer à Cape Cod où elle a épousé Ray Eldredge dans l'espoir de revivre normalement. Sept années de bonheur se sont écoulées dans sa nouvelle maison avec son mari et deux beaux enfants, Michael et Missy. Puis un matin, paraît dans le journal régional un article sur un procès pour meurtre qui a fait couler beaucoup d'encre et qui illustre la photo d'une jeune femme ressemblant étrangement à Nancy. Le même jour, Michael et Missy disparaissent mystérieusement. Nancy a-t-elle perdu la tête à la lecture de l'article qui la replonge dans un passé qu'elle a tenté de fuir? Personne, en ville, ne sait rien de cet inconnu qui tient entre ses mains la vie des enfants.

Lisette L

Rappel aux citoyens

-Règlement, respect-







Message d'intérêt public





Nous avons observé avec regret que certains individus endommagent des biens publics, tels que les bâtons de cricket, les ballons et les jouets au parc intergénérationnel. Nous tenons à rappeler à tous, jeunes et moins jeunes, que ces équipements sont financés par les contributions des citoyens. Leur destruction prive la communauté de leur bénéfice et de leur usage.

Nous vous remercions pour votre collaboration.



Pourquoi une médaille pour mon Chien?

La médaille est reconnue comme un complément au tatouage ou à la puce électronique. <u>En effet, une médaille est immédiatement visible et lisible si votre chien est retrouvé errant.</u> De ce fait, contrairement au tatouage ou à la puce électronique la personne qui a retrouvé votre chien n'aura pas besoin de l'amener chez un professionnel pour pouvoir vous joindre. Vous pourrez donc être averti immédiatement lorsque votre chien est retrouvé.



Rappel au propriétaire de chien

Il a été porté à notre attention que plusieurs d'entre vous ont omis de respecter le règlement 01-2011 concernant les animaux. Nous vous rappelons que vous devez enregistrer votre animal au bureau de la municipalité pour une modique somme de 20\$.

INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LE CIMETIÈRE

Veuillez noter qu'il est interdit à quiconque, de creuser sur les terrains du cimetière appartenant à la fabrique, sous peine de sanctions, que ce soit pour une urne, une base de monument ou une sépulture.

Des personnes sont désignées pour ce travail qui doit être exécuté selon des normes précises, en vue d'assurer l'uniformité du travail et la bonne localisation des emplacements au cimetière dans le registre.

Jean Bernier Président du Conseil de fabrique

Réseaux d'eaux usées de la municipalité

Interdit dans:

- > Toilettes
- Éviers
- > Bain, douche

De jeter ces matières :

- Cheveux
- Cotons-tiges
- Condoms
- Emballages de plastique
- > Essuie-tout
- Gants en nitrile (vinyle, latex)
- Lingettes humides
- Pansements (plaster)
- Serviettes ET tampon hygiéniques
- > Tapons démaquillants/Boules de ouate
- Fil de soie dentaire
- Gras et huile de cuisson
- Litière
- Médicaments
- Peinture/produits pour véhicule (huiles, antigel...)
- Restants de nourriture (ça va dans les bacs bruns ou au compost)

Et ceci dans le but de préserver le bon fonctionnement de nos réseaux d'égout. Ne pas respecter le bon usage engendre des coûts \$\$ supplémentaire à toute la communauté.